

Professeur.e (Prof)   
 Chargé.e de cours (CdC)

**Mihaela Cibian**

**Département de chimie, biochimie et physique**

**Automne 2023 – Hiver 2024**

<b>CHM1009-00</b>	<b>STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL</b>	<b>3<sup>e</sup></b>
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

### 1. DESCRIPTION DU COURS

Acquérir une expérience professionnelle reliée à sa formation en effectuant un stage de travail de nature professionnelle en milieu industriel ou dans un lieu de recherche universitaire ou autre. Avec l'aide du responsable de stage, l'étudiant se trouve un lieu de stage pertinent à sa formation dans les domaines soit de la chimie, de la biochimie, des biotechnologies ou de la physique. Le stage se déroule sous la supervision académique du professeur responsable du cours et, en milieu de travail, sous celle d'un tuteur désigné.

Le stage est préférablement réalisé à plein temps au cours d'une session d'été.

**Règlement pédagogique particulier :** pour s'inscrire au cours CHM1009 *Stage en milieu de travail*, l'étudiant doit avoir complété cinquante-sept crédits de son programme et avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3. Exceptionnellement, pour des raisons dûment justifiées et sous réserve de l'approbation du Comité de programme, une dérogation à ces conditions pourrait être accordée.

### 2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle reliée à sa formation.

### 3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Participer activement aux travaux qui se déroulent dans le milieu de travail.

Développer l'esprit d'initiative et de collaboration.

Acquérir une expérience professionnelle dans un processus d'apprentissage.

Rédiger un rapport d'activité de stage.

Afin de favoriser le bon déroulement des activités d'enseignement à distance, si les mesures sanitaires l'exigent au cours des sessions d'été 2023, d'automne 2023 et d'hiver 2024, l'UQTR demande aux étudiant(e)s d'avoir accès aux ressources suivantes :

- Ordinateur muni d'une caméra et d'un microphone;
- Accès à internet, idéalement de 10Mb/s ou plus;
- Accès aux applications (Zoom, Teams, etc.) requises dans le cadre de leur cursus.

#### 4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

1. Avec l'agente de stage, l'étudiant participe à la recherche d'un milieu de stage. Le stage doit être approuvé par le professeur responsable du cours.
2. Une fois le stage choisi et approuvé, l'étudiant contacte l'agente de stage et lui transmet les coordonnées du tuteur, la personne qui sera responsable de son accueil et de son encadrement dans le milieu.
3. Un plan de stage sera préparé par l'étudiant et approuvé par le tuteur (avec signature). Le plan de stage constitue l'entente convenue entre le tuteur et le stagiaire sur les activités à réaliser pendant le stage et l'horaire du travail. Ce document est transmis au professeur responsable du cours au plus tard une (1) semaine après le début du stage et sera comptabilisé dans l'évaluation du cours.
4. Si l'étudiant doit signer une entente de confidentialité ou autre document, il doit envoyer une copie par courriel à l'agent de stage. Cette demande doit être faite dès les premiers contacts de façon à ne pas causer d'ambiguïté.
5. La durée du stage est de 12 à 15 semaines à temps complet (420 heures minimalement).
6. L'horaire de travail est celui déterminé par le milieu de stage au point 3.

Dates	Contenu sommaire peut être sujet à changement	* Type d'interaction:
		1. <i>Présentiel sans possibilité de basculement en mode à distance</i> 2. <i>Présentiel avec possibilité de basculement en mode à distance</i> 3. <i>Comodal</i> 4. <i>Distance en mode synchrone</i> 5. <i>Distance en mode asynchrone</i>
<b>AUTOMNE 2023</b>		
6 septembre 2023	Début du stage	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
19 décembre 2023	Fin du stage	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
À confirmer	Présentation des séminaires	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
<b>HIVER 2024</b>		
10 janvier 2024	Début du stage	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
23 avril 2024	Fin du stage	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
À confirmer	Présentation des séminaires	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5

Remarque: « Cette activité est prévue en partie en présentiel »

Pour le type d'interaction #2, des séances prévues en présentiel pourraient basculer à distance pour des motifs recevables établis par l'UQTR.

\* La répartition doit être conforme au seuil minimal d'interactions et d'échanges en mode synchrone entre l'enseignant-e et ses étudiants, établi par le comité de programme concerné.

« Lors de sa réunion du 29 octobre 2020, le comité de programme de 1er cycle en sciences chimiques et physiques a statué que le seuil minimal d'interactions et d'échanges en mode synchrone entre l'enseignant et ses étudiants est de 50% (résolution CPPC SCP 29-10-2020-05). En d'autres mots, le type d'interactions synchrone devra comporter **au moins 50% de présence effective** pendant la période planifiée du cours. »

## 5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

En accord avec le tuteur et en conformité avec le milieu, le stagiaire s'appliquera à :

- a) bien identifier les attentes du tuteur de stage;
- b) maîtriser les techniques utilisées dans le milieu;
- c) comprendre les principes qui sous-tendent les méthodes d'analyse;
- d) analyser les résultats obtenus et en tirer les informations pertinentes;
- e) présenter, si demandé, les résultats de ses travaux dans le milieu de stage;
- f) participer aux activités scientifiques du milieu de stage.

Période des stages :

Pour la session d'été : à compter du 10 mai 2023 (12 à 15 semaines consécutives)

Pour la session d'automne : à compter du 6 septembre 2023 (12 à 15 semaines consécutives)

Pour la session d'hiver : à compter du 10 janvier 2024 (12 à 15 semaines consécutives)

Les dates de début et fin de stages peuvent varier, sous réserve d'approbation par le professeur responsable.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

Normes de présentation du plan de stage et normes de présentation du rapport de stage sous l'onglet STAGIAIRES du site :

[https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=275](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=275)

## 7. AUTRES INDICATIONS

- a) Professeur : Mihaela Cibian  
Responsable du cours et de son évaluation  
Téléphone : 819 376-5011, poste 4409  
Courriel : Mihaela.Cibian@uqtr.ca
- b) Agente de stage : Jodrey Bergeron  
Responsable de l'information et de l'encadrement des étudiants dans la recherche de leur stage.  
Téléphone : 819 376-5011, poste 3312  
Courriel : [Jodrey.Bergeron@uqtr.ca](mailto:Jodrey.Bergeron@uqtr.ca)
- c) Tuteur : Responsable dans le milieu de stage dont le rôle est de superviser le stagiaire dans le milieu de travail et évaluer la qualité du travail réalisé pendant le stage. Il participe à l'évaluation du rapport de stage.

## 8. FICHE D'ÉVALUATION

### Détail des éléments d'évaluation

	PONDÉRATION (maximum de 100%)			
	Individuel	Équipe	Total	
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	Minimum 60% de la note globale	Maximum 40% de la note globale	100%	Date de remise des travaux
Plan de stage (évalué par le professeur)	10%		10%	1 semaine après le début du stage
Évaluation du stage par le tuteur	25%		25%	2 semaines après la fin du stage
Rapport de stage	30% (tuteur)		30%	1 semaine après la présentation du sémi- naire
	15% (professeur)		15%	
Séminaire (évalué par les professeurs présents)	20%		20%	Dernière semaine de la session (à préciser)
Total des éléments de l'évaluation	100%		100%	

- Tout changement de date prévue à la fiche d'évaluation doit se faire avec l'accord des deux tiers (2/3) des étudiants inscrits au cours-groupe.
- L'auto-évaluation et l'évaluation des pairs ne peuvent compter séparément ou ensemble pour plus de 5% de la note finale. (Article 223 - Règlement des études de premier cycle)

### Autres indications relatives à l'évaluation

#### a) Plan de stage : Évalué par le professeur (10%)

Ce document de deux ou trois pages, préparé par l'étudiant et approuvé (signé) par le tuteur, sera envoyé (par courriel en version PDF) au professeur responsable de cours pour être accepté. Le plan de stage devra comporter les coordonnées complètes du tuteur, du stagiaire et de l'endroit de stage, une description du travail prévu durant la durée du stage et un calendrier des activités.

#### b) Évaluation du stage : Évalué par le tuteur (25%)

Éléments d'évaluation :

1. Adaptation au milieu de travail : ponctualité, contact harmonieux avec ses collègues et ses supérieurs;
2. Intérêt scientifique;
3. Qualité des travaux exécutés;
4. Capacité d'analyse et de synthèse : comprendre et expliquer de façon claire et précise les travaux faits; proposer des avenues novatrices pour l'exécution des travaux, etc.

c) Rapport de stage : Évalué par le professeur (15%) et le tuteur (30%).

Rédaction d'un rapport :

Rédiger un rapport de stage de (20 ± 5) pages (à double interligne). Ce rapport est préparé à la fin du stage *en suivant les directives du tuteur et sous sa supervision*. Trois copies devront être produites : une pour le tuteur, une pour le professeur et une pour l'étudiant.

Ce rapport contiendra les éléments suivants :

1. Page de présentation (titre, date, université, nom du stagiaire, endroit du stage et nom du tuteur);
2. Remerciements (optionnel);
3. Endroit du stage;
4. Brève description de l'endroit du stage;
5. Objectifs du stage;
6. Brève description des techniques utilisées, lorsque pertinent;
7. Présentation des résultats obtenus;
8. Discussion sur la problématique des travaux réalisés, pertinence des solutions apportées;
9. Conclusion;
10. Bibliographie.

Le rapport de stage doit être remis au professeur responsable du cours et au superviseur de stage une semaine après la journée de présentation des séminaires. À défaut, des pénalités pouvant aller jusqu'à 5% de la note prévue pour le rapport par journée de retard pourraient être appliquées.

d) Séminaire : Évalué par les professeurs présents (20%).

Présenter un séminaire de 15-20 minutes, suivi d'une courte période de questions de 5 minutes. Le séminaire inclut une brève description du milieu de stage, les méthodes d'analyse qui y sont utilisées ainsi qu'une présentation et discussion des principaux résultats obtenus. Le stagiaire fait état de son rôle au sein du milieu de stage et des travaux qu'il a exécutés.

L'évaluation de la qualité du français peut représenter jusqu'à 25% de la note finale (Règlement des études de premier cycle, article 224).

Les étudiants étant à l'international pourront faire leur présentation à distance. Pour les autres stagiaires, les présentations auront lieu en présence.

**IMPORTANT : il est interdit d'utiliser le téléphone cellulaire lors des examens**

**LE SÉMINAIRE SERA PRÉSENTÉ AVANT LA FIN DE LA SESSION, À UNE DATE QUI SERA DÉTERMINÉE À LA MI-SESSION.**

## Règles particulières pour la passation d'une activité d'évaluation par Zoom

L'étudiant qui participe à une activité d'évaluation par Zoom doit activer sa caméra (vidéo) et la maintenir active jusqu'à sa déconnexion de la séance Zoom, afin de permettre à l'enseignant ou au surveillant de vérifier son identité et d'effectuer la surveillance de l'activité. L'étudiant doit avoir le visage à découvert sans obstruction (couvre-visage, casquette, chapeau, ou tout vêtement ou accessoire qui empêche de bien voir son visage). L'étudiant doit également ajuster sa caméra de façon à ce qu'elle capte son visage complet. L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiante à des fins de vérification d'identité et se connecter à l'activité en utilisant les prénom et nom indiqués sur sa carte.

Si l'étudiant refuse d'activer sa caméra ou de s'identifier auprès de l'enseignant ou du surveillant de la manière qui lui sera indiquée, il sera exclu de la séance Zoom. Il sera considéré comme étant absent à l'activité sans motif sérieux et sans possibilité de la reprendre.

Il est interdit d'enregistrer (vidéo ou audio) l'activité en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit. Toute violation de cette règle constitue un délit en vertu du *Règlement sur les délits relatifs aux études* et peut donner lieu à une sanction.

Veillez prendre note que les activités d'évaluation ne sont pas enregistrées par l'enseignant ou le surveillant.

### [Règles de conduite – utilisation de Zoom dans le cadre des activités d'enseignement](#)

Pour plus de détails sur les modalités de la formation à distance, visitez le site web du [Bureau de pédagogie et de formation à distance](#)

### **Barème de notation** (les intervalles sont donnés à titre indicatif seulement)

Pour réussir son stage, l'étudiant devra obtenir une cote minimale de « D » pour chacun des éléments de l'évaluation.

La conversion de la note finale en cote se fera selon la répartition suivante :

89.5 - 100 A+	80.5 - 83.5 B+	71.5 - 74.5 C+	62.5 - 65.5 D+	0-59.5 E
86.5 - 89.5 A	77.5 - 80.5 B	68.5 - 71.5 C	59.5 - 62.5 D	
83.5 - 86.5 A-	74.5 - 77.5 B-	65.5 - 68.5 C-		

**Ce barème est donné à titre indicatif seulement et peut être modifié par le professeur au besoin.**

## 9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer:

[CHM1009 – Stage en milieu de travail](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

[https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=944&owa\\_no\\_fiche=14&owa\\_bottin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=944&owa_no_fiche=14&owa_bottin=)

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de premier cycle](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#)
9. [Procédure relative à la levée de cours](#)

Mihaela Cibian

Nom de l'enseignante

Signature de l'enseignante

Professeure       Chargée de cours

Benoit Daoust

Nom du directeur du comité de programmes  
de premier cycle

Signature du directeur du comité de programmes  
de premier cycle

Marc Beauregard

Nom du directeur du département

Signature du directeur du département

*La version électronique originale de ce plan de cours est conservée au Décanat des études.*